

LE COLLÈGE LAMARTINE

LES CAHIERS DU PATRIMOINE



L'ÉDUCATION DES JEUNES FILLES

La loi du député Camille Sée

Le projet de création du collège de jeunes filles à Dunkerque est à associer au vote de la loi sur l'enseignement secondaire adoptée le 21 décembre 1880 : « *les filles sont aussi aptes que les garçons à recevoir l'éducation secondaire* », déclarait le député Camille Sée. Celle-ci fait partie des lois scolaires initiées par Jules Ferry, père de l'école primaire laïque, gratuite et obligatoire. Déposé deux ans plus tôt par le juriste Camille Sée, député proche de Jules Ferry, ce texte proposant d'ouvrir l'enseignement secondaire public aux jeunes filles provoque un débat houleux à la Chambre et au Sénat. Dès lors, l'instruction des filles n'est plus dispensée par les seuls établissements confessionnels, puisqu'« *il sera fondé par l'État, avec le concours des départements et des communes, des établissements destinés à l'enseignement secondaire des jeunes filles* ». Suivant la logique républicaine, l'enseignement religieux y est remplacé par « *l'enseignement moral* ». D'une diversité plus restreinte, l'enseignement dispensé aux filles laisse place à l'étude de la langue française, des langues vivantes, de la littérature et de l'histoire ; il exclut les humanités (grec, latin et philosophie) mais ne s'émancipe pas des « *travaux d'aiguille* ». Ne préparant au départ qu'au certificat de fin d'études, il conduira au baccalauréat à partir du 25 mars 1924, selon le décret qui établit que « *les programmes de l'enseignement secondaire ainsi que le baccalauréat deviennent identiques pour les filles et les garçons* ».

Un contexte local favorable

Dès octobre 1880, avant même le vote définitif du texte de loi proposé par le député Camille Sée, la municipalité de Dunkerque est invitée à mettre en place des cours d'enseignement public secondaire à destination des jeunes filles. Demande qu'elle accueille très favorablement, puisque le conseil municipal décide de créer « *un cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles de Dunkerque* » le 21 février 1881. Le 4 mars suivant, une salle située rue de la Panne réunit 25 jeunes filles prêtes à suivre, chaque semaine, six cours d'une heure trente chacun. Les bases sont posées et ce nouvel enseignement prendra rapidement de l'ampleur : le nombre de cours passé à onze en 1882 est doublé en 1883 ; le nombre d'élèves se multipliant, l'école devient trop petite et doit déménager place du théâtre ; en 1884, une directrice est nommée à la tête de l'établissement...

La décision de construire un collège pour les jeunes filles s'inscrit ainsi dans un contexte économique, politique et social favorable. Le port connaît un large développement qui incite les maires successifs à faire de Dunkerque une grande ville. Celle-ci est d'ailleurs devenue le siège de la sous-préfecture en 1800. Ainsi, tout au long du XIX^e siècle, la ville se dote de nouveaux établissements publics tels un collège, un théâtre, un musée, un palais de justice, un hôtel des postes, un nouvel hôtel de ville, un hôtel de sous-préfecture, un établissement de bains, le Minck..., et la construction d'une nouvelle façade néo-gothique pour l'église Saint-Eloi.



Façade principale du collège vers 1920

LE COLLÈGE LAMARTINE : UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

Le collège Lamartine fait partie des rares bâtiments anciens qui ont survécu aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale et aux destructions postérieures dues à la main de l'homme. Construit au départ pour permettre aux jeunes filles de bénéficier d'un enseignement secondaire dans un bâtiment digne de ce nom, il a eu plusieurs affectations importantes, toutes liées à l'enseignement.

Un collège de jeunes filles

C'est en 1909 que la municipalité de Dunkerque décide la construction d'un collège de jeunes filles. L'emplacement choisi appartient aux Hospices de Dunkerque ; c'est là que se trouvait l'ancien hôpital. Cette parcelle de 2 598 m², acquise en 1911, semble être le seul terrain encore disponible. L'étude du projet est confiée à l'architecte dunkerquois Arthur Gontier. Les premières esquisses, présentées en 1910, sont largement critiquées par le ministère de l'Instruction publique, qui juge les façades trop chargées et estime qu'elles doivent être rendues « *plus sobres et plus calmes* » : l'architecte peut supprimer « *la moitié des ornements sans craindre d'appauvrir l'aspect* ».

Le projet est finalement définitivement approuvé le 12 avril 1911. Le collège regroupe alors plusieurs classes de niveaux d'enseignement différents : les petites sections sont logées au rez-de-chaussée, les cours primaires et secondaires aux étages.

Nous pouvons estimer que la pose de la première pierre, le 17 mars 1912, marque le début des travaux. L'ouverture des portes, initialement prévue pour la rentrée scolaire d'octobre 1913, est reportée à janvier 1914, les difficultés rencontrées lors des fondations, les grèves...ont retardé le chantier. En fait, le collège est construit sur une partie des

anciennes fortifications, celles datant du XV^e siècle. La rentrée se fait sans que les travaux intérieurs ne soient parachevés, et ils ne le seront jamais, puisque le collège, occupé dès le mois d'août par le service de santé des armées, est transformé en hôpital militaire.

Il faut attendre la fin du conflit et des travaux de remise en état pour que les filles puissent regagner leurs salles de classe. L'internat, envisagé en 1913, est enfin mis en place, et l'on cherche, dès 1919, à récupérer auprès des hôpitaux de l'armée américaine le matériel nécessaire à son installation. Une buanderie est aménagée et la construction d'un clapier proposée (mais non retenue), « *pour une gestion rationnelle et économique de l'internat* ». Les cours et les années s'enchaînent jusqu'au second conflit mondial.

Pour la petite histoire

La première pierre, posée dans l'axe de la porte principale, contient un coffret en plomb renfermant un tube en cristal scellé à la cire. Le procès-verbal rappelant cet évènement et quelques pièces d'or, d'argent, de métal et de bronze à l'effigie de la République, y sont conservés.





Une classe vers 1920



La cour vers 1920

Un collège d'enseignement technique

En 1940, le collège est occupé par les troupes allemandes et transformé en hôpital. Il reçoit une bombe incendiaire qui détruit complètement la toiture et endommage la corniche. Fort heureusement, les planchers en béton armé ont empêché la propagation de l'incendie à l'ensemble de l'édifice. En 1947, André Neuville fait état également du fort endommagement des vitreries et menuiseries, d'éclats d'obus parsemant les façades et de la disparition des peintures décoratives d'origine. Les travaux de reconstruction sont entrepris et les cours reprennent assez rapidement, mais la carte scolaire qui se dessine alors oblige les autorités à repenser les fonctions et localisations des différents établissements scolaires. Le Collège Lamartine deviendra alors un lieu d'enseignement technique. Le plan d'urbanisme de 1949 prévoit, à cet endroit, la construction d'une véritable cité scolaire incluant le bâtiment existant. Deux ans plus tard, Roger Poulain, architecte chargé de la construction des établissements scolaires avec Robert Cabet, propose, compte tenu de l'étroitesse de l'actuel bâtiment, de construire le collège technique en bordure du canal exutoire. En 1958, le transfert du collège technique de jeune fille au Collège Lamartine est finalement acté. Celui-ci abritera également l'internat du collège technique des garçons (88 lits et 29 lavabos sont logés au 3^e étage, sous les combles) et la demi-pension. Les cours de couture et la section commerciale, notamment, y seront transférés.

Une université

Fermé en 1970, le Collège Lamartine suscite de nombreuses réflexions sur son avenir. Dans les années 80, une des pistes retenues est la création d'un site d'études supérieures. L'université de Lille arrive à saturation et il est nécessaire d'étendre le dispositif de l'enseignement supérieur à l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais. Dunkerque, située en zone Littorale, est un des pôles retenus. Dès l'origine du projet, l'ambition locale est d'attirer des étudiants en centre-ville et de les orienter dans les filières adaptées aux spécificités locales, « *une ville puissante, la concentration d'industries, un port important, la proximité d'un centre de production nucléaire électrique* ».

L'étude menée en 1985 envisage l'installation du centre universitaire au Collège Lamartine. Les travaux sont réalisés en 1987, et l'antenne universitaire du littoral dunkerquois est inaugurée le 17 octobre. 370 étudiants font leur entrée dans l'ancien collège. Dunkerque devient dès lors un maillon essentiel dans l'enseignement supérieur du littoral. L'antenne universitaire s'agrandit (de nouveaux bâtiments sont construits place Charles-de-Gaulle et en Citadelle) et devient l'Université du Littoral le 7 novembre 1991. Le pôle Lamartine continue d'accueillir de nombreux étudiants, mais les locaux sont vétustes. L'ambition de réunir en Citadelle toutes les formations supérieures motivent la fermeture des lieux en 2013.



La place Charles-de-Gaulle vers 1965

Pour la petite histoire

Théodore Leveau prévoit dans son plan d'urbanisme la construction d'une cité scolaire autour du Collège Lamartine. Celle-ci devait s'étendre à l'ensemble des espaces situés entre le collège et le théâtre, et former ainsi l'îlot 39 jamais construit. Cet îlot correspond aux espaces encore libres aujourd'hui, place Charles-de-Gaulle.



LE COLLEGE LAMARTINE : UN ÉDIFICE REMARQUABLE

« C'est un bâtiment neuf à jolie façade qu'égayent des grès artistiques. La maison est commode avec ses galeries longues et classes aboutissant à de larges escaliers : elle est saine avec ses murs ripolinés et ses hautes fenêtres, elle est même agréable l'hiver avec le chauffage à vapeur qui entretient une douce température. Une ventilation perfectionnée renouvelle constamment l'air. L'éclairage des classes et études est parfaitement soigné et agréable. »

Le Collège Lamartine a été construit par les architectes agréés des communes et des établissements publics du Nord de la France, Arthur Gontier (Dunkerque, 1864 - 1929) et Marc Honoré (Paris, 1862 - 1914). Il est composé de deux corps de bâtiments formant un L, l'un recevant plutôt les espaces dédiés à l'enseignement - le bâtiment le plus grand -, l'autre les locaux de services. Ces fonctions sont réparties sur cinq niveaux, un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages surmontés de combles éclairés par des lucarnes. Deux escaliers latéraux les desservent. On entre dans le bâtiment par la large porte percée presque au centre de la façade ou par l'une des deux portes latérales. De nombreuses et hautes fenêtres laissent s'y diffuser une large lumière.

Les fondations et planchers sont en béton armé. Les murs, montés sur un soubassement de pierre, sont en brique. Une brique rouge repressée de premier choix est réservée aux façades sur rues, alors que la brique locale jaune, mêlée par endroits à de la brique rouge, est employée pour les façades sur cour.

Des éléments de grès flammé, aux couleurs flamboyantes et aux motifs d'inspiration végétale, ornent les façades. Conçus comme de réels petits motifs sculptés, ils créent un relief qui ponctue de façon régulière la surface lisse du mur. Ils soulignent également, avec beaucoup de nuances et de variations de motifs, les portes et les fenêtres qu'ils relient entre elles. Leur présence culmine au sommet des façades où ils forment, au nord et à l'est, une large frise dense et colorée surmontée de denticules et d'une imposante corniche. Côtés sud et ouest, les décors sont plus sobres et les grès flammés utilisés avec plus de parcimonie. Quelques petits points de couleur viennent ponctuer le mur dans sa partie supérieure et mettent ainsi en valeur le mur-pignon central qui se dégage de la composition. Ces décors sont l'œuvre d'Alexandre Bigot, céramiste réputé pour ses grès flammés et ornements de façade de style Art nouveau.

Enfin, deux éléments en pierre de Savonnière sculptée rehaussent la porte axiale et le tympan-pignon surmontant la façade principale. Ils forment deux imposants cartouches bordés de motifs végétaux et surmontés d'une tête. Le cartouche sommital, soutenu par deux grandes volutes et décoré d'un masque grotesque, porte les initiales de la République Française. Il couronne le cartel sur lequel est tracé, en lettres et grès flammé sur fond de céramique, le nom du collège.





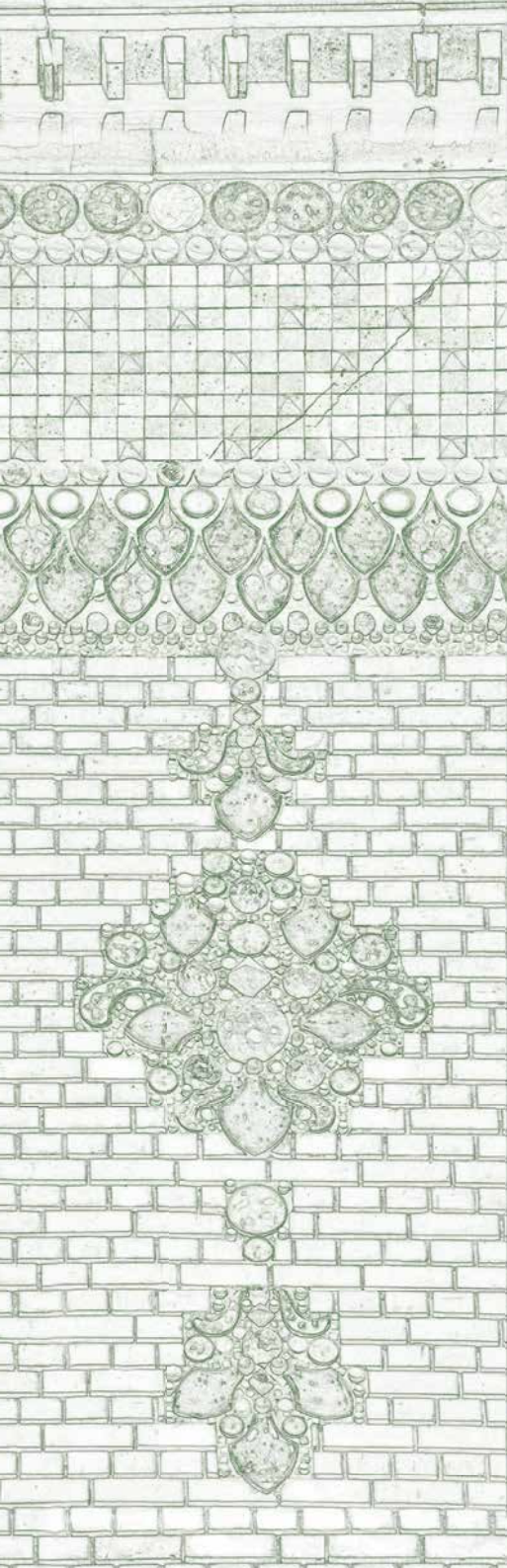
RF
COLLEGE
LAMARTINE

Alexandre Bigot

Né à Mer (en Indre et Loire) en 1882 et mort à Paris en 1927, Alexandre Bigot est un acteur majeur de la céramique Art nouveau en France. Docteur en chimie organique, il découvre la céramique à l'exposition universelle de 1889 et s'applique, dès lors, à créer des émaux comparables aux gemmes naturels. Afin de tester et de mettre en application ses expériences, il fonde à Mer, dans les années 1890, une manufacture. Il y réalise avec succès des recherches sur la qualité, la palette et la résistance des grès émaillés. Ces travaux lui permettent de s'orienter rapidement et de se spécialiser dans une technique tout à fait novatrice, la céramique architecturale. Il est un des premiers fabricants à intégrer ce matériau à l'architecture. La qualité de son travail et la beauté de ses grès lui valent d'accompagner les projets d'architectes de renom, tels Hector Guimard, Jules Laviotte, Henri Sauvage, Anatole de Baudot, ou encore Auguste Perret, et d'orner des édifices aussi remarquables que la villa Majorelle à Nancy, les grands magasins de la Samaritaine, l'établissement thermal de Vichy et la cathédrale orthodoxe de Nice. Il a également été plusieurs fois récompensé pour ses ornements de maisons parisiennes.







Le Collège Lamartine est aujourd'hui occupé par les services administratifs de la B1B, le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la Mission seniors. Mais, de nouvelles réflexions sont actuellement menées sur le devenir de ce bâtiment : il pourrait redevenir le lieu d'enseignement qu'il a toujours été en abritant le nouveau conservatoire de musique et d'arts dramatiques de Dunkerque...

Textes : Myriam Morlion et Johanne Vandromme

Mission patrimoine - Direction de la culture et des relations internationales

Aucune partie de cette brochure ne pourra être reproduite, ni diffusée sous aucune forme, ni aucun autre moyen électronique, mécanique ou d'autre nature, sans l'autorisation écrite des propriétaires des droits et de l'éditeur.

Photos - copyrights :

Pages 1 et 4 : Yannick Delva / ville de Dunkerque

Pages 3 et 5 : Collège Lamartine, édition Ville de Dunkerque, vers 1920

Page 7 : CMUA, Archives de Dunkerque

Pages 9 et 11 : Jonathan Delahaye / Direction mutualisée de la communication Ville et Communauté urbaine de Dunkerque

Livret Collège Lamartine

Édité par la Ville de Dunkerque à 5 000 exemplaires

Conception : Direction mutualisée de la communication Ville et Communauté urbaine de Dunkerque - Septembre 2023

Impression : Pacaud